

03/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2020****Présents :**

Raphaël CHARPENTIER, Grégoire ÉTRILLARD, Aurélien FROISSART, Manon PIEDNOËL, Frédéric GROS, Pauline PHAM, Ann-Sophie SCHOEPFEL, Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

DE ABREU NUNES DA SILVA Mariana, Gabrielle ÉLIS, Camille ÉTIENNE, Hannes JAFFRÉ (procuration à Manon PIEDNOËL), Christophe JAMIN (procuration à Frédéric GROS), Gessica JEAN, Alexandre MARIANI, Nathalie MOREL, Pap NDIAYE, Manon PIEDNOËL.

Assistaient à la séance

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Gabriela CROUZET-REHOROVA	Directrice des admissions
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Chargée de la vie enseignante
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général
Hélène KLOECKNER	Responsable du projet Campus 2022
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie universitaire
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante

*

* *

I. Campus 2022 : point d'avancement des travaux au 1 Saint-Thomas et au 13 rue de l'Université	2
II. Point d'étape relatif à la réforme de l'admission en première année	9
III. Adoption du financement des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 24 février 2020	9
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2020

La séance est ouverte à 8 heures 45 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et tous, bienvenue à ce dernier Conseil de la vie étudiante et de la formation avant le renouvellement d'une grande partie de l'effectif, et nous en dirons un mot en fin de séance. Aujourd'hui, c'est un ordre du jour assez dense, et assez représentatif de la diversité finalement des activités que nous pouvons avoir en conseil, qui nous attend, avec deux points très intéressants. Et le premier, sur l'avancement des travaux de ce que l'on appelait avant l'Artillerie. Donc, je laisse la parole à madame Hélène KLOECKER pour nous présenter le point d'étape sur Campus 2022.

I. CAMPUS 2022 : POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 1 SAINT-THOMAS ET AU 13 RUE DE L'UNIVERSITÉ

Hélène KLOECKER

Bonjour, merci pour votre invitation. Donc, je vais en effet vous parler, faire un point d'étape, du projet Campus 2022 dans son ensemble, qui comprend les travaux du 1, Saint-Thomas, mais pas uniquement. Je vais faire une présentation assez rapide, pour laisser un peu de place aux questions, mais parce que je sais que vous avez d'autres points aussi après.

Donc, l'Artillerie s'appelle désormais le 1, Saint-Thomas. Un petit rappel juste du fonctionnement du site, avec l'entrée par la place Saint-Thomas-d'Aquin, et la deuxième entrée par le 13, rue de l'Université, et ensuite son organisation autour de trois grandes cours. Donc, ce site représente 14 000 mètres carrés en termes de surface, et aura une capacité d'accueil de 3000 personnes, auxquelles on ajoute les 1000 personnes du 13, rue de l'Université, qui sera directement relié, et qui monte en capacité grâce à la création de cette issue de secours côté 1, Saint-Thomas, et qui était jusqu'ici plafonné à 500 personnes – donc, on monte à 1000 personnes. Donc, on a un site total de 4000 personnes. Avec la répartition des surfaces : la moitié des surfaces est dévolue aux activités de la recherche, 35 % pour la pédagogie, pour le reste, la partie bibliothèque, et puis un petit peu d'accueil et de logistique. Sur l'organisation des différents étages – donc, c'est ce qu'on appelle le macro-zoning – je repasse assez rapidement dessus. Donc, au rez-de-jardin, qui est accessible par les grands gradins de la cour Gribeauval et par les circulations verticales, donc escaliers et ascenseurs, qui sont en rouge, vous avez un rez-de-jardin qui sera très vivant, très étudiant notamment, avec la bibliothèque générale et la bibliothèque de recherche, un certain nombre de salles de cours, que vous voyez en bleu, et de salles projets, qui sont des lieux où les étudiants pourront venir travailler en groupes, la cafétéria, et puis les studios de l'école de journalisme, un espace pédagogique qui sera mutualisé pour l'ensemble des écoles, et enfin une partie de l'Institut des compétences et de l'innovation, qui se déploie ensuite sur le 13, rue de l'Université.

Au niveau rez-de-chaussée, donc à nouveau un grand espace de circulation et de vie étudiantes, avec à nouveau des salles de cours et un certain nombre de salles de projets supplémentaires. On a aussi l'implantation des deux écoles en rez-de-chaussée, qui sont sur le site : l'école de journalisme et l'école urbaine. Des espaces de travail étudiant, donc au niveau de rez-de-chaussée, au-dessus de la cafétéria, des salles de cours, la Maison des Sciences Po, qui sera un espace géré par la direction de la stratégie du développement et les alumni. Et on voit aussi deux salles de séminaire et trois salles de réunion, qui seront pour la recherche et pour les centres de recherche, de l'ensemble de Sciences Po, bien sûr. Ensuite, je ne vais pas faire étage par étage, mais en fait dans les étages, on a vraiment installé, quasiment sur

tous les bâtiments, des centres de recherche qui sont donc installés plus tranquillement dans les étages, là où il y a moins de circulation. Et puis, sur les deux ailes ici – celle-ci et celle-ci – on a la suite de l'administration des écoles, donc on retrouve l'école doctorale et l'EMI, et puis la suite de l'école de journalisme et de l'école urbaine. Et dans le pavillon de l'innovation, donc au-dessus de la cafétéria et de l'espace de travail étudiant, on a deux étages qui seront consacrés au centre pour l'entrepreneuriat. Particularité, aussi, sur le bâtiment 1, qui est autour de la cour Sébastopol, au premier étage : c'est là qu'on retrouvera les grands salons historiques, qui serviront notamment pour la recherche, et la direction scientifique est aussi installée au premier étage.

Voilà pour l'organisation générale du site. Là, c'est juste une vue de ce que je viens de vous dire, mais par type d'espace. Donc, je ne reviens pas dessus, des espaces pédagogiques et documentaires, des espaces de travail, et puis des lieux ressources, des lieux collectifs pour la vie sur le site, et qui bien sûr seront importants pour l'ensemble du campus parisien.

Sur l'aménagement des lieux, un petit point d'étape. Donc, l'objectif est en fait d'aménager tous ces espaces. Nous avons commencé par les espaces de bureaux pour les centres de recherche et les écoles, et nous continuons sur les salles de cours, tous les espaces collectifs, la bibliothèque, etc. À cette occasion, nous allons déployer un marché mobilier, qui concernera l'ensemble des campus de Sciences Po, qui servira en premier lieu pour l'acquisition de mobilier pour le 1, Saint-Thomas, mais qui servira aussi ensuite pour le renouvellement pour l'ensemble des campus. Sachant qu'on va tâcher de favoriser la réutilisation et le recyclage – donc, réutilisation de mobiliers existants sur les sites en location que nous allons quitter et qui déménageront vers le 1, Saint-Thomas, dans la mesure du possible. Il y a un inventaire qui vient d'être fait et qui montre qu'il y a quand même pas mal de mobilier tout à fait réutilisable, donc on souhaite réimplanter au 1, Saint-Thomas. Donc, pour cela, on est assisté par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui est spécialiste de space planning et des marchés mobiliers. On a fait un certain nombre de choses avec les différentes entités, centres de recherches et écoles – il y a eu des ateliers où on conviait l'ensemble des équipes pour l'aménagement de leurs bureaux, on va poursuivre au printemps 2020 avec des ateliers plus transversaux, où on mélangera les gens, pour la question du choix de mobilier, de l'aménagement des salles des cours, des salles de séminaires, tout cet ensemble d'espaces. Voilà, grosso modo. Donc, cela, c'est juste aussi un petit rappel sur les types d'espaces collectifs que nous devons aménager – donc, je vous ai dit : salles de cours, les salles de projets, c'est important aussi de savoir, une salle de projets, pour le travail en groupes des étudiants, comment elle doit être aménagée, comment elle doit être meublée, etc. Et ce qui a été ouvert au rez-de-chaussée du 27, rue Saint-Guillaume, les deux salles de projets qui existent maintenant sont évidemment un bon test, et on va s'appuyer aussi sur l'utilisation de ces salles pour poursuivre sur le 1, Saint-Thomas et sur les autres sites.

On a aussi deux galeries, deux endroits pour faire des expositions au 1, Saint-Thomas : une galerie le long de la bibliothèque au niveau rez-de-jardin, et le cloître, qui sera ouvert sur l'extérieur, mais néanmoins protégé, et donc ce sera aussi intéressant de voir comment on peut utiliser ces lieux qui sont nouveaux, et qui répondent aussi à un besoin assez fort de l'Institution.

Alors, sur les espaces de travail des personnels, sur lesquels nous avons travaillé tous ces derniers mois, cela représente donc 555 postes de travail à installer sur le 1, Saint-Thomas : environ 450 dans les centres de recherche, une cinquantaine dans les écoles, plus ceux de la direction scientifique et de l'institut des compétences et de l'innovation, et puis les postes qui sont liés à la logistique du site et à la vie du site, accueil, sécurité, sûreté. Et en termes d'espaces de travail collaboratif, donc qui sont au sein des entités, qui sont en plus de toutes les salles de réunion que vous avez vues sur le macro-zoning du début – alors, on a des salles de réunion, des salles de convivialité, des box d'entretiens qui répondent à un besoin important, notamment des écoles, pour recevoir les étudiants. Voilà, donc, le travail qui a été fait.

Sur le calendrier, on est maintenant déjà en mars, il y a un petit rappel de tout ce qui avait été fait sur le référentiel environnement de travail, donc qui concerne vraiment plus les espaces de bureaux. Donc, on arrive là sur les ateliers transversaux pour les aménagements des espaces collectifs, et ensuite, pour pouvoir lancer notre marché mobilier et arriver en août 2021 – donc, avant août 2021 pour les déménagements, et puis l'ouverture du site en août 2021.

Quelques photos du chantier côté 1, Saint-Thomas. Donc, là, tout ce que vous voyez, qui est sous la peinture jaune du bâtiment, on est vraiment dans les fondations du site, donc on est en train de creuser la cour pour pouvoir créer ces espaces nouveaux – la bibliothèque, la cafétéria, etc. Et ensuite, on retrouvera le niveau du sol au niveau jaune. Donc, c'est une des rares occasions qu'on a de voir ces pierres à l'extérieur. Et donc, là, c'est la cour Treuille de Beaulieu, où on retrouvera le potager, et puis les escaliers qui descendent vers les studios de l'école de journalisme. Et puis, une partie au troisième étage, qui est en partie sous combles. Je vous rappelle que les photos, on a un photographe de chantier, et qu'on publie donc tous les reportages. Il y en aura bientôt un nouveau sur le blog Campus 2022, qui est le point essentiel d'information sur le projet Campus 2022. Je le dis notamment pour les étudiants, car je sais qu'il y a une demande forte d'information, donc vous pouvez aller voir là.

Un point rapide ensuite sur les travaux du 13 U, qui sont bien sûr complètement liés au 1, Saint-Thomas. Donc en fait, il y a deux campagnes de travaux. Il y a une campagne qui est menée par Sogelym Dixence, qui est le promoteur pour le 1, Saint-Thomas – donc, le promoteur est chargé de créer la liaison physique entre le 1, Saint-Thomas et le 13, rue de l'Université. La photo de gauche, on est au 1, Saint-Thomas, vous apercevez le pavillon de l'innovation sur la gauche, et là, ce sont les trois portes qui permettront d'aller directement au 13 U, avec une belle fluidité de parcours évidemment entre les deux sites et à l'intérieur des deux sites. Et sur la droite, vous voyez la coupe où on voit qu'il y a à la fois des accès par escaliers, également par ascenseurs, et vous voyez aussi la différence de niveau entre les deux sites, dont on a dû évidemment tenir compte pour créer la liaison. Il se trouve que les deux sols, des deux sites, ne sont pas au même niveau. En parallèle, il y a une campagne de travaux qui est menée par Sciences Po. Donc, il y a des sujets qui sont liés à la mise en conformité du bâtiment pour des questions de sécurité et sûreté, qui vont permettre comme je le disais tout à l'heure de relever l'effectif du site à 1000 personnes – contre 500 aujourd'hui. On est contraint aujourd'hui sur notre utilisation du 13 U, ce qui ne sera plus le cas. On va améliorer également l'accessibilité. Donc là, vous êtes côté 13 U sur la photo et vous voyez vers le 1, Saint-Thomas. C'est l'occasion aussi de refaire le jardin, il faut reprendre l'étanchéité pour pouvoir réaménager également les sous-sols du jardin, et on va refaire un projet paysager, ce qui sera une bonne chose pour ce jardin pour qu'il soit encore mieux et plus utilisé. Au rez-de-chaussée, on va également reprendre un petit peu les espaces, et puis créer le guichet de service aux étudiants au premier étage. La volonté était de l'installer à côté du 1, Saint-Thomas, donc sur ce site, pour qu'on puisse avoir à la fois les administrations des écoles et le guichet de service administratif vraiment à proximité. Et puis également, un monte-charge pour le chemin du livre, puisqu'il y a l'installation de la bibliothèque au 1, Saint-Thomas et que c'est un point important aussi pour avoir un fonctionnement fluide de l'ensemble du site.

Donc, le calendrier prévisionnel des travaux du 13 U – en gros, donc les travaux côté Sciences Po, qui nous impactent le plus, commenceront en juin, et donc le 13 U sera partiellement fermé pour l'année universitaire 2020-2021. On maintient un certain nombre de personnels sur les sites, et en revanche on repositionne les cours, les événements dans nos autres bâtiments ou dans des locations extérieures pour cette durée transitoire de l'année universitaire. Et puis, donc on rouvre de façon concomitante à l'ouverture du 1, Saint-Thomas.

Je vais passer un peu vite sur les plans. Donc, vous avez le premier sous-sol, donc vous voyez que la zone qui est réaménagée, à gauche, c'est celle qui fait vraiment la liaison avec le 1, Saint-Thomas. Donc, c'est vraiment cette zone-là, ce qui correspond à l'institut des compétences et de l'innovation. Au niveau rez-de-chaussée, donc, c'est le jardin et le hall d'entrée qui sont concernés par les travaux. Alors, ce sont des vues d'architecte, donc ce ne sera pas forcément exactement – ce sont des projets, donc ce n'est pas exactement forcément ce qu'on aura. Jean-Luc BATICLE, qui est le responsable du pôle patrimoine à la direction de l'immobilier m'a dit que c'était important de le mentionner. Mais néanmoins, cela vous montre que même au niveau du hall d'entrée de ce qu'on appelle la cafétéria, qui n'en est pas stricto sensu une, mais cet espace pour les étudiants, pour déjeuner et pour travailler, il y a vraiment la volonté de profiter de ces travaux pour le refaire et avoir quelque chose de plus confortable. En tout cas, cela donne – je trouve – relativement envie. Sur le R+1, l'intervention, c'est ce que vous voyez ici, donc ce

ne sont pas les salles de cours, mais vraiment cette partie-là, qui correspond au guichet de service pour les étudiants, avec à la fois la partie accueil sur la gauche des étudiants, sous différents formats, et les bureaux juste à côté. Donc, voilà ce que pourrait être cet accueil, avec également des box, des salles de réunion, etc. Et puis, du R+2 au R+4, c'est l'accessibilité des toilettes qui va être poursuivie ; il y a déjà eu des travaux, et donc là on poursuit pour rendre toutes les toilettes accessibles.

Donc, c'est ce que je vous disais : pendant les travaux, les personnels recevant du public vont être relogés ; donc, certains ont déjà été relogés ou vont l'être au mois de mars, et beaucoup à partir de mai 2020. Les autres personnels, qui ne reçoivent pas de public, peuvent rester sur le site dans des zones à l'écart des nuisances des travaux. Sur les salles de cours, on a 21 salles de cours, qui représentent 760 places en instantané. Le besoin réel, ce sont 15 salles de cours. Donc, là, on cherche des locations externes, et on voit comment optimiser pour que l'année universitaire 2020-2021 se déroule évidemment tout à fait bien. Et puis, il y a quelques autres espaces collectifs également qu'il faut redistribuer dans différents lieux.

Et pour terminer, un petit aperçu de tous les autres sujets qui nous attendent. Donc, c'est la finalisation du schéma directeur – donc là, on a parlé 1, Saint-Thomas, 13, rue de l'Université, on sait qu'il y a un certain nombre de locations qui vont être rendues puisque les centres de recherche vont venir s'installer au 1, Saint-Thomas, il y a toute la suite de... en fait, c'est le « qui va où, et quand ? », le schéma directeur, savoir dans chacun des bâtiments quelles seront de façon précise les activités. On a la vision générale, mais il faut vraiment qu'on termine, on a encore quelques interrogations. Tout ce qui concerne le campus urbain, et les étudiants de l'école urbaine qui ont travaillé sur le sujet ont fait un travail très intéressant, sur lequel on va s'appuyer pour cette question de l'insertion de notre campus dans la ville. Donc, ensuite, il y a tous les travaux et aménagements des autres sites, puisqu'il n'y a pas que le 1, Saint-Thomas et le 13 U qui, à l'avenir, vont recevoir des travaux, il y a aussi un certain nombre d'autres sites. Toutes les opérations de relogement, toutes les opérations de déménagement – et cela n'a l'air de rien, mais en fait cela prend beaucoup de temps à organiser. Et puis, tout ce qui concerne la vie sur le campus, c'est-à-dire par exemple installer une signalétique accessible pour le 1, Saint-Thomas, qui n'en a pas, évidemment, mais la déployer sur le reste du campus également, et améliorer la signalétique sur le reste du campus, le trajet entre les sites... comment on peut mutualiser les salles mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, etc. Donc, un certain nombre d'autres sujets liés au fonctionnement d'un campus au global.

Aurélien FROISSART

Merci pour la présentation. Je voulais savoir : qu'est-ce qui est prévu exactement pour les toilettes ? Vu que c'est une discussion qui est en cours, de savoir si on mettait des toilettes avec distinction hommes/femmes, ou bien alors si on faisait des toilettes mixtes, et donc non genrées. Donc, c'était pour savoir ce qu'il en était sur les nouveaux bâtiments.

Alexandre URVOIS

Alors, moi, c'est une question récurrente, qui a déjà été posée de nombreuses fois, mais je vais la reposer. C'est par rapport aux places de bibliothèque : donc, on est d'accord qu'avec les travaux qui auront lieu aussi au 30, rue Saint-Guillaume, il n'y aura pas de places de bibliothèque supplémentaires avec l'arrivée du campus 1, Saint-Thomas ? Et du coup, vous avez présenté des postes de travail, qu'est-ce que c'est exactement, les postes de travail ? Plus de 500 postes de travail, mais à quoi cela va correspondre exactement.

Raphaël CHARPENTIER

Je me joins à la question de monsieur URVOIS : il me semble que dans la précédente présentation qui nous avait été faite, on nous avait même dit qu'au total, il y aurait finalement un peu moins de places de bibliothèque, est-ce que c'est confirmé ? J'avais entendu alors que l'une des hypothèses pour compenser était qu'il y ait un certain nombre de lieux de travail modulaires, comme ceux qui sont maintenant dans le hall du 27, en péniche. Et je me demandais si on avait une première idée de l'utilisation de ces salles

du 27, et si on se rend compte – bon, évidemment sur des résultats très incomplets – si cela pourra effectivement compenser d'une manière ou d'une autre un nombre de places hypothétiquement plus faible. Et j'avais dans ce cadre moi aussi une troisième question, c'est sur les recherches de locations que vous venez d'évoquer : est-ce qu'il y a des choses réellement engagées à ce niveau-là ? Combien de salles cela va concerner ? Est-ce que cela permettra aussi, pour la vie étudiante, d'avoir suffisamment de salles pour maintenir un certain nombre d'activités associatives ?.

Hélène KLOECKNER

Alors, sur les toilettes, c'est un peu mon cheval de bataille aussi, donc j'ai plusieurs fois posé la question au promoteur. Il y a la question de "hommes femmes" ou "mixte", il y a aussi la question de proportion de toilettes hommes et de toilettes femmes. D'un point de vue réglementaire, le promoteur nous dit qu'il est obligé nous livrer un site avec des toilettes hommes et femmes séparées, et avec le même nombre de cabines pour les hommes et pour les femmes. Donc, il nous les livrera de cette façon-là. Après, c'est une question pour nous, sur l'exploitation du site en fait, qui pourra se poser, où on peut ensuite voir ce qu'on veut faire : est-ce qu'on veut les répartir différemment, ou est-ce qu'on veut créer des endroits avec des toilettes mixtes ? Effectivement, cela, c'est quelque chose à voir. Mais en tout cas, ce que le promoteur va nous livrer, il n'y dérogera pas, ce sont des toilettes hommes femmes avec le même nombre de cabines.

Sur les places en bibliothèque, donc effectivement, comme la bibliothèque du 30 n'existera plus, le 30 ne sera plus un lieu de bibliothèque, on conserve bien sûr la bibliothèque du 27, on recrée cette nouvelle bibliothèque. Donc, il n'y aura plus non plus celle du 199, qui sera transférée au 1, Saint-Thomas. Les 550 postes de travail sont des postes de travail pour les personnels administratifs et de recherche, donc enseignants-chercheurs et administratifs et pour les doctorants. Le nombre de postes pour les doctorants est largement augmenté. Ce qui n'est pas négligeable dans le calcul, parce qu'actuellement la bibliothèque du 199 est beaucoup utilisée par des doctorants qui ont des places de travail dans leurs centres, mais qui en ont moins que ce qu'ils auront à terme. Donc, cela veut dire qu'il y aura moins d'utilisation de cette bibliothèque de recherche du 1, Saint-Thomas, puisqu'ils seront plus dans les centres, qui sont tous en proximité : il y en a deux qui seront installés au 28, rue des Saints-Pères, qui n'est pas loin... mais donc, cela déjà, cela décharge aussi un petit peu la bibliothèque. Et puis, effectivement, ce qu'on a travaillé, c'était de travailler le besoin d'espaces de travail pour les étudiants, en bibliothèque évidemment – c'est absolument nécessaire –, mais aussi en dehors des bibliothèques. Donc, ce sont des espaces de travail libres, comme ce qu'il y a dans la cafétéria en dehors des heures de repas, et au-dessus de la cafétéria, où là, c'est du travail, peu importe : individuel, de groupe, voilà. Et puis, toutes ces salles de projets effectivement, qui sont tout à fait nouvelles, qui sont vraiment une création sur le campus, donc qui sont des espaces supplémentaires, et qui vont être ouvertes pour pouvoir améliorer ce besoin de lieux de travail pour les étudiants – dont on sait qu'ils sont très demandés, et que les étudiants en ont largement besoin.

Par ailleurs, sur les salles du 27, on va voir en termes de bilan – alors, elles ont ouvert il y a vraiment peu de temps, mais comme de toute façon, on fait ces ateliers-là au printemps, on va avoir besoin de s'appuyer sur un premier bilan. Donc, il est bien prévu de faire un premier bilan pour ces ateliers. Et puis, par ailleurs, on n'attend pas non plus l'ouverture du 1, Saint-Thomas, on travaille, par exemple sur le 28, rue des Saints-Pères, il y a déjà eu des sièges avec des prises qui sont installés, ce qui est le minimum, mais... voilà. Et puis, il y a des travaux qui sont prévus aussi là, dans les prochains mois, pour apporter encore des services supplémentaires et notamment de refaire la cafétéria, mais aussi d'installer par exemple ces systèmes de cabines téléphoniques complètement acoustiques, qui permettent par exemple de faire des appels Skype et éviter que les gens ne les fassent sur les escaliers du 27, par exemple, ou de passer des coups de fil, des choses comme cela. Et c'est intéressant, parce que... donc cela, c'est grâce à une subvention du CROUS qu'on peut le faire – c'est intéressant, parce que cela va nous permettre de tester aussi des choses, cette fameuse cabine acoustique. Cela nous permet de tester celle qu'on va choisir là, et de voir, il y en aura qui seront déployées sur le 1, Saint-Thomas. Donc, l'idée est d'avoir vraiment une plus grande variété de types d'espaces de travail sur le campus, et

un plus grand nombre – même si vous savez qu'on reste limité en termes de surface globale du campus, donc je ne peux pas vous dire qu'on va avoir un nombre de places multiplié par 10.

Et puis, sur la recherche de locations, alors moi, je ne m'en occupe pas directement, c'est Emmanuelle DUBRANA, la directrice de l'immobilier, qui passe vraiment énormément de temps à chercher des locations. Alors, le principe, c'est que pour les salles de cours, on cherche – enfin, pour tout d'ailleurs, mais pour les salles de cours, on cherche vraiment des salles à proximité immédiate du campus. L'idée n'est pas d'aller les mettre à l'autre bout de Paris, évidemment, ni même très loin, on a vraiment ce souci-là. Et puis, on commence à travailler aussi sur l'information aux étudiants, aux enseignants, pour que cela fonctionne bien et pour qu'à la rentrée, ce soit fluide aussi, au maximum. On sait que c'est une période qui ne sera pas évidente – enfin, il faut accepter aussi le côté transition pendant une année universitaire. Mais en termes de repérage sur les lieux, d'information aux étudiants, essayer de faire cela le mieux possible pour que tout le monde comprenne bien où sont les différentes salles. Cela, c'est une partie importante aussi, qu'on va ouvrir, là, très prochainement.

Aurélien FROISSART

Pour revenir sur la question des toilettes non-genrées, qu'est-ce que vous appelez exactement toilettes hommes et toilettes femmes ? Est-ce que cela comprend des urinoirs, ou est-ce que ce seront deux espaces qui seront exactement pareils avec simplement un petit logo devant la porte ?

Hélène KLOECKNER

C'est cela. Ce sont deux espaces exactement pareils, il n'y a pas d'urinoirs qui sont prévus sur le 1, Saint-Thomas. Donc, ce sont les logos – qui eux-mêmes posent beaucoup de questions – qui vont être mis sur les portes qui permettront de distinguer.

Pauline PHAM

On est en plein dans l'actualité avec le virus, et donc je voulais savoir un peu ce que vous aviez prévu, parce que vous parlez beaucoup d'aménagements physiques, comment cela se met en écho, en miroir sur les outils digitaux ? Parce que moi, professeure, je vois à quel point c'est difficile d'utiliser les médias, les interfaces qui nous sont données, alors qu'il y a des écoles qui ont développé des choses très, très bien ficelées, qui ont pris le parti de développer même parfois leurs logiciels pour favoriser toute la collaboration. Et donc, c'est un des médiums d'apprentissage clef désormais. Comment cette articulation est gérée ? Parce que cela se fait dans les deux sens : c'est difficile de concevoir l'un d'un côté et l'autre, de l'autre.

Alexandre URVOIS

Deux autres questions. J'ai vu les ateliers transversaux – cela va être quoi exactement, les ateliers transversaux ? La question est simple. Et deuxième chose, c'est que le campus normalement du 1, Saint-Thomas était censé les autres locations de Sciences Po dans... enfin, les locations qui étaient faites par Sciences Po, notamment pour les doctorants, et j'ai lu des articles sur le fait que cela n'allait pas finalement diminuer les locations de Sciences Po, parce qu'il y avait un besoin. Alors, je voudrais savoir ce qu'il en est exactement.

Hélène KLOECKNER

Alors, sur les outils digitaux, effectivement, je vous ai beaucoup parlé d'aménagements physiques. Quand on a un nouveau lieu comme cela, on travaille vraiment en concertation et ensemble avec à la fois la direction des systèmes d'informations, et avec l'institut des compétences et de l'information, qui se trouve avoir une partie de ses locaux sur le site, mais aussi qui travaille sur l'aménagement des lieux. Donc, l'aménagement, c'est aussi – alors, je réponds en plusieurs fois, mais c'est aussi un aménagement numérique, donc savoir ce qu'on déploie en termes d'outils audiovisuels, numériques, etc., sur le site, en termes de Wi-Fi, pour qu'on puisse, avec 3000 personnes sur le site, pour qu'on puisse bien fonctionner et qu'on puisse bien répondre aux besoins. Donc cela, un projet immobilier de cette ampleur,

c'est vraiment complètement imbriqué, ces questions-là. Et on réfléchit à des systèmes – alors, ce n'est pas tout à fait dans ce que vous évoquiez, mais pour vous donner un exemple, je parlais de la signalétique, on réfléchit aussi à la possibilité d'avoir, de greffer sur l'application Sciences Po, qui a donc été lancée il y a très peu de temps, un système qui permette de se géolocaliser et se déplacer plus facilement entre les sites, notamment pour les étudiants qui seront primo arrivants sur le campus et qui mettront un peu de temps à comprendre, et pour se déplacer également à l'intérieur des bâtiments. Voilà, cela fait partie de ce genre de choses. Et après...

Pauline PHAM

Pardon, il n'y a pas vraiment un chantier sur le travail, la collaboration entre les étudiants et les enseignants ? Parce qu'actuellement, on a Moodle qui a ses qualités et ses gros défauts, il n'y a pas d'autre réflexion sur ce sujet-là.

Hélène KLOECKNER

Là, je vais plutôt laisser répondre la direction de la formation, parce que même si effectivement on travaille ensemble pour voir ce qui est déployé au niveau enseignements, pour que les lieux correspondent à ce qui se fait en termes d'enseignements et c'est très important, cela reste quand même plutôt des chantiers de la direction de la formation.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Oui, peut-être un petit mot sur ce sujet, qui nous interpelle dans le contexte de crise que nous vivons actuellement. Donc, pour répondre à votre question : il y a des réflexions, plus que des réflexions, puisque nous utilisons effectivement Moodle depuis quelques années, Moodle qui nous a servi notamment pour les examens à distance qui ont eu lieu au mois de décembre. Je vous informe que plus de 80 % des examens qui étaient programmés au mois de décembre ont eu lieu à distance, et la plateforme Moodle a servi de support pour les copies numériques. Mais on veut aller plus loin, notamment en utilisant d'autres outils plus performants, sur lesquels nous sommes en train de travailler, avec les écoles et les campus en régions et parisiens, d'abord pour recenser les cours qui doivent aujourd'hui être dispensés en ligne parce qu'il y a des enseignants qui ne peuvent pas se déplacer. Donc, à la faveur de ce contexte de crise, nous allons développer ce programme en ligne. Et puis, il est question aussi – on en parlera certainement tout à l'heure dans le cadre de la réforme des admissions – d'avoir un équipement beaucoup plus solide pour avoir un campus beaucoup plus digital qu'il ne l'est actuellement. Donc, c'est plus qu'une réflexion, cela fait vraiment partie du plan de recherche de l'Institution.

Arnaud JULLIAN

Pour compléter ce qu'a dit Myriam Dubois-Monkachi, il faut également garder à l'esprit que nous avons une réflexion en cours sur l'utilisation du numérique et des outils de visio et sur les possibilités d'interaction renforcée entre enseignants et étudiants qui ne seraient pas sur les mêmes sites, notamment dans le cadre du projet d'université européenne CIVICA, pour lequel nous avons été retenus par la Commission européenne, et qui impliquera un développement important des visios et du partage de cours.

Sur le sujet des locations, je ne sais pas dans quel article vous avez lu que toutes les locations ne seraient pas rendues mais je serais très intéressé à en prendre connaissance. Effectivement, nous envisageons de ne pas rendre toutes les locations qui étaient prévues initialement, lors du plan de financement du site de Saint-Thomas. Pourquoi ? Est-ce que cela a été mal dimensionné ? Pas du tout. En réalité, on peut décomposer l'évolution en deux phases : d'abord, on rend toutes les locations, et ensuite, on répond au besoin de surfaces apparu depuis 2016. Car les effectifs de Sciences Po avaient été estimés, dans le cadre du projet Saint-Thomas, pour la rentrée 2021 en 2015-2016, puis ils ont été réactualisés en 2018 et en 2019. Et on constate en fait, au fur et à mesure des réactualisations, que les effectifs projetés, notamment académiques, augmentent. Et cette augmentation des projections d'effectifs académiques est liée,

notamment à des succès sur des appels à projets de l'ANR, sur des ERC, qui occasionnent régulièrement le recrutement de postdoc par exemple. Cela conduit à faire croître le besoin de surfaces. On peut également citer les professeurs invités : lorsqu'on invite des professeurs, parfois ils s'installent « sur le siège » d'un de nos personnels académiques qui lui-même est à l'étranger. Mais, parfois, ce n'est pas le cas et il y a donc un besoin de poste et de surface supplémentaire. Tout cela conduit qu'effectivement, il y a un besoin supplémentaire de postes et de surfaces par rapport à ce qui était anticipé précédemment, et donc pour cette raison, nous ne libérerons pas toutes les implantations initialement prévues.

Néanmoins, pas d'inquiétude : les loyers économisés des implantations que nous prévoyons de rendre permettront de rembourser environ 80 % des charges de remboursement de l'emprunt lié à Saint-Thomas.

Hélène KLOECKNER

Et je réponds sur les ateliers transversaux, donc en fait, on aura deux ateliers. Il y en aura un plutôt recherche, sur l'aménagement des salles de séminaire et des salles de thèse, où il y a d'ailleurs un gros sujet audiovisuel et équipements numériques pour permettre par exemple à des membres de jurys de thèse qui seraient à distance de participer directement au jury de thèse. Et puis un deuxième, qui est plus sur l'enseignement, donc sur l'aménagement notamment des salles de cours, des salles projets, et des espaces pédagogiques mutualisés entre toutes les écoles. Donc, il y aura deux à trois sessions par atelier, et l'idée est donc... ils sont transversaux parce que jusqu'ici, on a travaillé sur l'aménagement des espaces de travail du personnel, on a travaillé entité par entité, avec chacune des entités, pour répondre aux besoins spécifiques de chacune de ces entités. Alors que là, on va vraiment beaucoup plus mélanger les participants – tout en restreignant à une vingtaine de personnes, pour que cela puisse évidemment donner un travail tout à fait productif. Donc, voilà ce que seront les ateliers transversaux.

Raphaël CHARPENTIER

Je vous remercie beaucoup pour cette présentation. Nous allons pouvoir passer au point suivant de l'ordre du jour, à savoir la réforme des admissions en première année. Donc, Bénédicte DURAND, je vous laisse la parole.

II. POINT D'ÉTAPE RELATIF A LA REFORME DE L'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Les échanges sur ce sujet ne sont pas publics.

III. ADOPTION DU FINANCEMENT DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 24 FÉVRIER 2020

Sébastien THUBERT

Vu que le temps nous est contraint, Président, et sauf si vous avez des questions, vous avez les éléments et les financements qui ont été mis en face.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a une remarque particulière ? Non ? Une question, une interrogation, un doute ? Très bien, alors je propose de les soumettre au vote.

Ismahane GASMI

Les procurations : monsieur JAFFRÉ à madame PIEDNOËL, et monsieur JAMIN à monsieur GROS.

Raphaël CHARPENTIER

Très bien. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Les financements sont donc adoptés. Je vous remercie, et nous pouvons reprendre.

Les membres votent le financement des projets étudiants à l'unanimité.

IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Raphaël CHARPENTIER

Donc, je vous propose de passer aux questions diverses. Peut-être un point juste sur le Coronavirus, très brièvement, sur la prise en compte à Sciences Po.

Bénédicte DURAND

Oui, il nous occupe beaucoup, ce Covid19. Il perturbe notamment beaucoup, évidemment, la mobilité internationale des étudiants, des professeurs. Donc, nous essayons de nous mettre dans une situation de prise en charge des cours non faits, des cours non réalisés, à distance, autant que possible, dans la capacité de notre réseau à supporter les échanges numériques – capacité qui n'est pas illimitée. Donc au fond, nous allons devoir entrer dans une logique de priorisation des cours non réalisés du fait de l'absence, soit d'un étudiant, soit des étudiants, soit des professeurs. Gros sujet de préoccupation pour nous : les étudiants qui sont actuellement en troisième année – les étudiants « chinois », c'est-à-dire qui étaient en Chine en troisième année, et les étudiants qui étaient en Italie en troisième année rentrent, sont rentrés ou sont en train de rentrer. Alors effectivement, il y a pour nous la nécessité de réorganiser leur semestre de troisième année. Voilà.

Mais par ailleurs, pour l'information de ce Conseil, nous sommes évidemment en lien quotidien avec les autorités de santé de chacune des régions de chacun de nos campus. Et effectivement, il y a une remontée d'informations et une descente d'informations qui se font de façon extrêmement régulière, comme vous pouvez le voir à chacun des flashes qui vous sont envoyés.

Raphaël CHARPENTIER

Et sauf s'il y a un point particulier, sans transition aucune, je crois que vous avez une annonce, Bénédicte DURAND.

Bénédicte DURAND

Oui. D'abord, je voudrais remercier ce Conseil, qui est le dernier Conseil qui va se tenir dans ce format-là, réellement vous remercier, chacune et chacun, pour vos questions, votre écoute, votre goût des sujets qui vous ont été proposés. Vraiment, ce sont toujours des moments extrêmement forts, et qui nous permettent d'avancer, depuis plusieurs mois, plusieurs années même pour certains d'entre vous, sur des sujets aussi variés que la réforme de l'Acte II, ou bien sûr cette grande réforme des admissions – grande, je ne sais pas si elle est grande, mais en tout cas, par le travail qu'elle nous demande à tous. Voilà, merci. Merci à tous les élus de ce Conseil pour cela, merci à ses deux coprésidents, bien entendu.

Et puis, je voudrais profiter de ce moment pour vous annoncer le départ d'Andreas ROESSNER de la direction de la vie de campus et de l'engagement. Il choisit d'aller vers des horizons qui restent à Sciences Po, mais plus internationaux. Je voudrais vraiment remercier devant ce Conseil Andreas de la confiance dans laquelle nous nous sommes engagés, confiance mutuelle, je crois, pour pouvoir porter le dialogue avec les étudiants, et faire précisément que lorsque nous avons à parler des choses, elles se parlent honnêtement, elles se parlent sur le fond. Et merci pour tout le travail que tu as accompli à nos côtés, cher Andreas, et bonne chance pour la suite.

Applaudissements

Raphaël CHARPENTIER

À mon tour, je voulais remercier Andreas, et ensuite je remerciai collectivement le Conseil pour tout le travail qui a été accompli. Je pense que chaque élu ici sait ce qu'il te doit. Je l'ai su en tant qu'étudiant, j'étais responsable associatif, et je l'ai vu encore ici en tant qu'élus. C'est toujours un plaisir que de pouvoir discuter, d'avoir des réponses rapides, d'avoir ce concentré, finalement, de rigueur germanique et de punk ou de rock allemand – que vous pouvez trouver dans les tréfonds d'internet, je vous y invite. Et donc, Andreas, je pense qu'au nom des élus, je peux vous remercier, et te dire que tu nous manqueras.

Andreas ROESSNER

Merci beaucoup. Donc, à mon tour, je vais vous proposer une petite séquence de remerciements. Premièrement, pour exprimer ma gratitude à l'égard de la direction – Frédéric MION, accompagné dans

un premier temps par Cornelia WOLL, et ensuite par Bénédicte DURAND – parce qu’en effet, ils m’ont fait confiance de bout en bout, pendant ces presque cinq années au sein de la direction de la vie étudiante. Et cette confiance, évidemment, était indispensable pour que je puisse mener à bien mes actions et les missions qui m’incombaient.

Ensuite, tout comme Grégoire ÉTRILLARD qui souhaite inscrire chaque naissance de son enfant dans un PV du Conseil, je propose à mon tour d’y inscrire les noms des membres de mon équipe. Donc, un grand merci à Sébastien THUBERT, chargé de la vie étudiante, ici présent, et dans les faits plutôt mon adjoint, depuis quatre années maintenant. Ensuite, Baptiste VIVIEN, monsieur sport et culture au sein de la direction de la vie étudiante, que vous connaissez toutes et tous. J’ai une pensée aussi pour Clémence JAMET, sans qui des milliers d’événements étudiants sur le campus parisien n’auraient tout simplement pas pu avoir lieu. Et ensuite, Julie BARNES, qui nous accompagne sur les dossiers transversaux – les prix étudiants, les subventions associatives, et autres. Et sans vouloir faire une OPA en termes de ressources humaines, je remercie également la personne qui nous accompagne au quotidien, donc pour la gestion des instances, mais qui est également en quelque sorte l’ange gardien des élections qui ont lieu tous les ans : Ismahane GASMI, qui ne fait pas partie de l’équipe, mais avec laquelle nous travaillons de manière très, très étroite au quotidien. Merci pour vos contributions respectives.

Et ensuite, un mot également pour remercier les élus dans leur ensemble, et en particulier nos amis élus étudiants et doctorants, qui ont été mes interlocuteurs privilégiés pendant cinq années. Et il est vrai que nous n’avons pas toujours été d’accord sur tout, il a pu y avoir des points de vue un peu divergents de temps à autre, il n’empêche que majoritairement, nous avons su respecter les opinions des autres, cheminer vers des compromis, compromis qui, eux, in fine ont permis quand même de faire avancer de multiples dossiers sur le plan institutionnel. Donc, merci pour votre engagement, bon courage pour ceux et celles qui se représentent aux élections dans une dizaine de jours, et bon vent aux autres. Merci.

Applaudissements.

Raphaël CHARPENTIER

Et donc, pour conclure, il s’agissait de la dernière séance de ce Conseil. Il y a 18 membres, 14 sont renouvelables lors des prochaines élections, et presque tout le monde aujourd’hui sera renouvelé : si on regarde les candidatures et l’historique des résultats, c’est assez vraisemblable. Donc, à mon tour, en tant que coprésident avec Manon PIEDNOËL, de dire un mot, de remercier chacune et chacun pour leur implication, de dire combien, moi, pendant un an, j’ai eu plaisir à échanger avec vous et à essayer de donner la parole à chacune et chacun, quoi qu’ils pensent. J’espère que c’est cet esprit qui continuera, à la fois pendant la campagne qui est en cours, et puis pendant les deux, quatre, cent années qui viennent, et qui formeront toutes les années de gloire de cette Institution – et naturellement, de ce Conseil. Je vous remercie, et je vous souhaite donc une bonne semaine, mois, et une bonne campagne pour ceux qui y sont.

Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 45.